



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016



### Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge du 4 juillet 2016, tenu le lundi 11 juillet 2016 à 16 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, à laquelle sont présents Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Daniel Forget, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Mme Déborah Bélanger.

Est absent au cours de la présente séance M. le conseiller Denis Charette.

Le directeur général par intérim, M. Alain Deslauriers, et la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, sont aussi présents.

M. Patrick Cyr, responsable des loisirs par intérim, est également présent jusqu'à la fin de la séance.

309/11-07-16

### RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance.

Il est proposé par le conseiller Daniel Forget  
Et résolu à l'unanimité :

De reprendre la séance du 4 juillet 2016 à la suite de son ajournement. Il est 16 h 30.

### **ADOPTÉE**

310/11-07-16

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil désirent apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- Report de l'item suivant à une prochaine séance :
  - E.1 Appropriation du surplus accumulé de la Ville pour un mandat professionnel à une firme d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet de la grange rouge
- Modification du titre de l'item F.3 afin qu'il devienne ce qui suit :
  - F.3. Création de nouvelles catégories d'emploi et retrait d'une classe d'emploi

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que modifié, à savoir :

#### **A OUVERTURE**

1. Réouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

### Période de questions du public

#### **B URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

#### **C AVIS DE MOTION**

#### **D ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

1. Adoption du Règlement numéro 278 adoptant un programme de subvention pour favoriser la construction résidentielle neuve

#### **E CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

1. Appropriation du surplus accumulé de la Ville pour un mandat professionnel à une firme d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'une étude de faisabilité du projet de la grange rouge - *reporté*

#### **F GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

1. Changement de classe pour une personne salariée et modification au titre d'emploi
2. Changement de classe pour une personne salariée et modification au titre d'emploi
3. Création de nouvelles catégories d'emploi et retrait d'une classe d'emploi

#### **G SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **H TRAVAUX PUBLICS**

#### **I LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

1. Demande de subvention dans le cadre du Programme Fonds pour l'accessibilité, d'Emploi et Développement social Canada, visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées à la salle Sainte-Véronique
2. Demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150) pour refaire de nouveaux terrains de tennis au parc Liguori-Gervais dans le secteur L'Annonciation
3. Appropriation du surplus accumulé de la Ville pour des travaux de réparation des terrains de tennis dans le secteur Sainte-Véronique

#### **J DIVERS**

1. Demande de subvention – Soirée casino du 30 juillet 2016 au Camping Sainte-Véronique

### Période de questions du public

#### **K LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du conseil présents tout au long de la séance.

#### **ADOPTÉE**

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

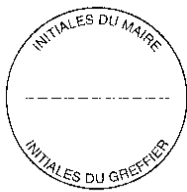
Aucun citoyen n'est présent au début de la présente séance.

#### **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**

311/11-07-16

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 278 ADOPTANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR FAVORISER LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE NEUVE**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller André Tremblay lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 juin 2016;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

**CONSIDÉRANT** que l'objet du règlement et sa portée ont été précisés par la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux, conformément à l'article numéro 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le Règlement numéro 278 adoptant un programme de subvention pour favoriser la construction résidentielle neuve.

Que le règlement numéro 278 soit joint aux présentes pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

### **ADOPTÉE**

**Le texte intégral du Règlement numéro 278 adoptant un programme de subvention pour favoriser la construction résidentielle neuve est reproduit au livre des règlements.**

### **GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

312/11-07-16

#### **CHANGEMENT DE CLASSE POUR UNE PERSONNE SALARIÉE ET MODIFICATION AU TITRE D'EMPLOI**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

Que Mme Karine Allard ait dorénavant le poste d' « Horticulteur senior » et que par conséquent, cette personne salariée passera de la classe 7 à la classe 8, tel changement de classe étant rétroactif au 16 juin 2015.

### **ADOPTÉE**

313/11-07-16

#### **CHANGEMENT DE CLASSE POUR UNE PERSONNE SALARIÉE ET MODIFICATION AU TITRE D'EMPLOI**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin  
Et résolu à l'unanimité :

Que Mme Josée Paulin ait dorénavant le poste d' « Adjointe administrative - Groupe 2 - Service des travaux publics et Service des loisirs, de la culture et du tourisme » et que par conséquent, cette personne salariée passera de la classe 8 à la classe 9, tel changement de classe étant rétroactif au 14 juin 2016.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

314/11-07-16

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

### CRÉATION DE NOUVELLES CATÉGORIES D'EMPLOI ET RETRAIT D'UNE CLASSE D'EMPLOI

Il est proposé par le conseiller André Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :

Qu'à compter du 7 juillet 2016 il y ait :

- la création de nouvelles catégories d'emploi, à savoir :
  - Adjointe administrative - Groupe 2 - Service du greffe, classe 9;
  - Adjointe administrative - Groupe 2 - Service des travaux publics et Service des loisirs, de la culture et du tourisme, classe 9;
  - Chargé d'animation et préposé au comptoir de prêt, classe 5;
  - Horticulteur, classe 5;
  - Horticulteur senior, classe 8;
- et le retrait d'une classe d'emploi, à savoir :
  - Horticulteur, classe 7;

Qu'à compter du 7 juillet 2016 il y ait également les modifications aux titres d'emploi suivants :

- que le poste d'« adjointe administrative », classe 8, soit dorénavant titré « adjointe administrative - Groupe 1 »;
- que le poste de « chauffeur-journalier - loisirs et voirie » soit dorénavant titré « chauffeur-journalier - loisirs et travaux publics »;
- que le poste d'« agente aux permis et certificats » soit dorénavant titré « agent aux permis et certificats ».

**ADOPTÉE**

### LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

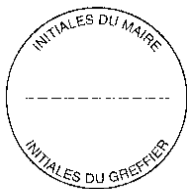
#### DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS POUR L'ACCESSIBILITÉ, D'EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA, VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES À LA SALLE SAINTE-VÉRONIQUE

**CONSIDÉRANT** que présentement la salle Sainte-Véronique est difficilement accessible aux personnes handicapées, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ladite salle;

**CONSIDÉRANT** que le projet de la Ville pour la salle Sainte-Véronique consiste, entre autres, à faire exécuter des travaux à l'intérieur, soit à démolir les salles de bain existantes pour les rendre accessibles au niveau de la salle même et à changer le revêtement du plancher de la salle et à faire exécuter des travaux à l'extérieur, soit la réfection des escaliers en béton, la fabrication d'une descente en béton pour les personnes à mobilité réduite, l'installation d'une rampe en aluminium sur la descente et la galerie et l'installation d'une porte automatique;

315/11-07-16

Modifiée par la  
résolution numéro  
286/07-08-17



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

**CONSIDÉRANT** que le coût total estimé de ce projet est de 116 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre du Programme fédéral « Fonds pour l'accessibilité », d'Emploi et Développement social Canada, la subvention possible sur un projet présenté est d'un montant maximum de 50 000 \$, ce qui laisse donc un coût de projet de 66 000 \$ à assumer par la Ville;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André Tremblay  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, à préparer et déposer une demande de subvention au Fonds pour l'accessibilité, d'Emploi et Développement social Canada, visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées à la salle Sainte-Véronique, tel projet dont le coût total est estimé à 116 000 \$.

Que la Ville de Rivière-Rouge s'engage à payer sa part des coûts admissibles, soit un montant maximum de 66 000 \$, lequel montant devant être pris de la façon suivante :

- 41 000 \$ à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité,
- et 25 000 \$ à même le fonds de roulement de la Ville,

et que la Ville s'engage à payer sa part des coûts d'exploitation continus du projet précité.

Que le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, soit autorisé à signer les documents se rattachant à cette demande de subvention, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, ou la directrice générale ou le directeur général, soit mandaté(e) pour assurer le suivi de la présente résolution.

### ADOPTÉE

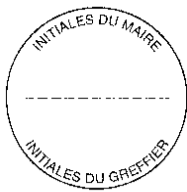
#### **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150 (PIC150) POUR REFAIRE DE NOUVEAUX TERRAINS DE TENNIS AU PARC LIGUORI-GERVAIS DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION**

**CONSIDÉRANT** que les deux (2) terrains de tennis existants au parc Liguori-Gervais, dans le secteur L'Annonciation, sont en piètre état et non sécuritaire pour les utilisateurs (constat actuel : dégradation de la surface de jeux, multiples fissures et revêtement qui décolle, affaissements à certains endroits sur les terrains, inclinaison des poteaux de tennis, mouvement des ancrages, etc.);

**CONSIDÉRANT** que le projet de la Ville consiste à remettre en état les deux (2) terrains de tennis existants au parc Liguori-Gervais dans le secteur L'Annonciation, lesquels travaux à réaliser se résument entre autres à enlever la surface existante et la remplacer, faire l'acquisition de nouveaux poteaux, et faire l'installation d'une nouvelle clôture, etc.;

**CONSIDÉRANT** que le coût total estimé de ce projet est de 120 000 \$;

316/11-07-16



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

**CONSIDÉRANT** que, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150), la subvention possible sur un projet présenté est de 50 %, soit un montant maximum de 60 000 \$, ce qui laisse donc un coût de projet de 60 000 \$ à assumer par la Ville;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, à préparer et déposer une demande de subvention, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC150), pour refaire deux (2) nouveaux terrains de tennis au parc Liguori-Gervais dans le secteur L'Annonciation, tel projet dont le coût total est estimé à 120 000 \$.

Que la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles, soit un montant maximum de 60 000 \$, devant être pris à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité, et que la Ville s'engage à payer sa part des coûts d'exploitation continus du projet précité.

Que le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, soit autorisé à signer les documents se rattachant à cette demande de subvention, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, ou la directrice générale ou le directeur général, soit mandaté(e) pour assurer le suivi de la présente résolution.

### **ADOPTÉE**

317/11-07-16

### **APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ DE LA VILLE POUR DES TRAVAUX DE RÉPARATION DES TERRAINS DE TENNIS DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat de réparation des deux (2) terrains de tennis dans le secteur Sainte-Véronique à la compagnie « Tenntech inc. » au montant total de 16 000 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur proposition datée du 4 juillet 2016.

Que le responsable des loisirs par intérim, M. Patrick Cyr, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, tous les documents se rattachant à ce dossier et qu'il soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution.

D'autoriser le personnel du Service des travaux publics à effectuer les travaux de drainage requis autour desdits terrains de tennis et d'autoriser l'achat des matériaux nécessaires pour réaliser lesdits travaux, le tout pour un montant maximum de 1 000 \$ plus les taxes applicables, et que le directeur du Service des travaux publics, M. Michel Robidoux, soit mandaté pour faire le suivi relié à la réalisation desdits travaux de drainage.

Que lesdites dépenses soient prises à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

### **ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

318/11-07-16

## Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2016  
AJOURNÉE AU 11 JUILLET 2016

### **DEMANDE DE SUBVENTION – SOIRÉE CASINO DU 30 JUILLET 2016 AU CAMPING SAINTE-VÉRONIQUE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse  
Et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une subvention de 250 \$ à l'Association des campeurs du Camping Sainte-Véronique, à titre de commandite de la Ville pour soutenir ladite Association dans l'organisation de la soirée casino devant avoir lieu le 30 juillet 2016 au Camping Sainte-Véronique, telle activité organisée conjointement avec l'organisme « L'Action Bénévole de la Rouge »; les profits de cette soirée seront redistribués entre ces deux (2) organismes.

Que ladite dépense soit prise à même le surplus accumulé de la Ville dans le cadre de ses compétences de proximité.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite le seul citoyen présent à poser des questions.

Les membres du conseil et le personnel de direction présents répondent aux questions adressées par le citoyen.

319/11-07-16

### **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini  
Et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit levée. Il est 16 h 45.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Lise Cadieux  
Greffière adjointe

Je, Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Déborah Bélanger, mairesse